

Les enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) en Charente

1. L'offre médico-sociale

En Charente, 107 places sont installées spécifiquement à destination des enfants avec TSA (soit 12% de l'offre médico-sociale pour enfants) et majoritairement en IME (55%). L'externat est le mode d'accueil privilégié. Le taux d'équipement est de 1,4 place « autisme » pour 1000 enfants de moins de 20 ans.

Places installées pour enfants présentant un TSA, selon la catégorie d'ESMS et modalités d'accueil.

	Externat	Internat	Milieu ordinaire	Total	Part de places « autisme » dans l'offre MS pour enfants	Taux d'équipement en places « autisme »	Taux d'équipement régional
SESSAD	-	-	28	28	12%	0,4	0,2
IME	39	20	-	59	11%	0,8	0,3
Autres Etab.	20		-	20	14%	0,3	0,1
Ensemble	59	20	28	107	12%	1,4	0,7

Sources : FINESS au 01/12/2016, Insee RP 2013

La Charente s'est par ailleurs dotée d'une unité d'enseignement en maternelle Autisme/TED (UEMA). Ouverte en 2014, elle accueille 6 élèves âgés de 3 à 6 ans, à l'école Maternelle Ronsard à Angoulême.

2. Les enfants avec un TSA accompagnés par le secteur médico-social

En 2014, sur le département, 184 enfants avec TSA¹ (67 avec un diagnostic de psychose infantile) ont pu être décrits avec l'enquête ES : 172 sont accueillis en établissement et 12 accompagnés par un SESSAD. Au total, ils occupent 21% de l'offre MS pour enfants. Cette année-là, un tiers des enfants avec TSA décrits sont accueillis sur une place spécifiquement dédiée à l'autisme (soit 60 enfants dont 5 avec une psychose infantile).

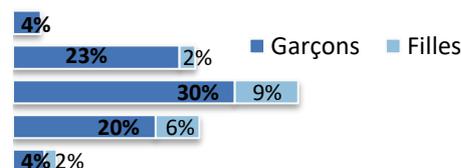
L'enquête ES 2014, en Charente : 97% des ESMS « enfants » ont répondu à l'enquête ES « volet clientèle ». 98% des enfants présents au 31/12/2014 ont été décrits par les structures répondant (soit 864 enfants pour un taux d'occupation de 97% de la capacité installée déclarée).

Les caractéristiques d'âge et de sexe des enfants avec un TSA, accompagnés.

	Accueil en établissement		Accompagnement en SESSAD		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
0-5 ans	7	4%	-	-	7	4%
6-10 ans	44	26%	2	17%	46	25%
11-15 ans	65	38%	7	58%	72	39%
16-19 ans	45	26%	3	25%	48	26%
20 et +	11	6%	-	-	11	6%
Ensemble	172	100%	12	100%	184	100%

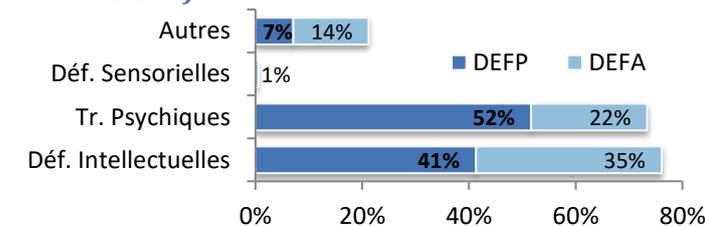
Source : Drees Enquête ES 2014 – traitement CREAL

Les garçons avec un TSA sont surreprésentés, 81%, pour 19% de filles.



Les Déficiences principales (DEFP) et associées (DEFA) des enfants avec un TSA

	DEFP	DEFA
Déf. Intellectuelles	76	64
Tr. Psychiques	95	40
Déf. Sensorielles	-	1
Déf. Motrices	-	-
Autres	13	26
Ensemble	184	131



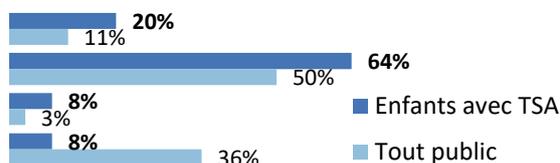
Source : Drees Enquête ES 2014 – traitement CREAL

¹ L'effectif inclut les enfants décrits avec une « psychose infantile ». En effet, dans la nomenclature de l'enquête ES concernant les pathologies, persiste ce diagnostic qui n'est pas reconnu par la CIM 10 et est jugé contestable par la HAS.

71% des enfants avec un trouble du spectre de l'autisme cumulent au moins 2 déficiences. 76% présentent une déficience intellectuelle dont 21% un retard mental sévère à profond ; 73% présentent un trouble psychique dont 34%, en rapport avec des troubles psychiatriques graves.

Scolarité des enfants avec TSA, âgés de 3 à 15 ans et accompagnés par le secteur médico-social.

	Effectif	%
Non scolarisé	25	20%
Scolarité en Unité d'Enseignement	80	64%
Scolarité en interne et en inclusion	10	8%
Scolarité en inclusion	10	8%
Ensemble	125	100%



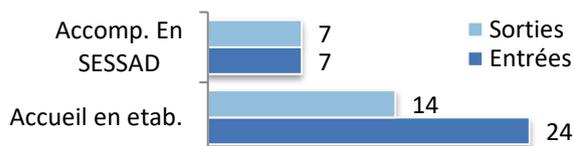
Source : Drees Enquête ES 2014 – traitement CREAL

En Charente, les enfants de 3 à 15 ans avec TSA et suivis par le secteur médico-social, sont peu scolarisés en milieu ordinaire (8% contre 36% pour l'ensemble des enfants de 3-15 ans suivi). Le taux de non scolarisation est par ailleurs plus important chez les enfants avec TSA (20% vs 11%).

Au-delà des élèves décrits par l'enquête ES, l'Éducation Nationale² recensait en 2015-2016, en Charente, 132 élèves porteurs d'autisme/TED scolarisés en milieu ordinaire soit 9% des élèves en situation de handicap, scolarisés en milieu ordinaire.

Les flux : entrées et sorties 2014

En 2014, 31 enfants avec TSA sont entrés en établissement ou service médico-social et 21 en sont sortis. Si les entrées - sorties en SESSAD s'équilibrent, le nombre d'entrées en établissements est supérieur au nombre de sorties.



Source : Drees Enquête ES 2014 – traitement CREAL

3. Les soins en psychiatrie

En 2015, selon les données sur les séjours hospitaliers en psychiatrie (RIM-P), 104 enfants de moins de 20 ans ont été suivis par le secteur sanitaire pour un syndrome d'autisme ou de troubles envahissants du développement :

- 74% en ambulatoire (CMP, CATTP, consultations externes...)
- 18% ont été pris en charge à temps partiel en hôpital de jour ou ateliers thérapeutiques.
- 8% ont été pris en charge à temps complet (hospitalisation à temps plein notamment)

➔ Au total, 351 enfants de moins de 20 ans sont ainsi recensés à partir des données disponibles (Drees, enquête ES 2014 ; Enquête EN n°3 et 12, 2015 et RIM-P 2015). L'application de la prévalence des troubles envahissants du développement dont l'autisme énoncée par la HAS (1 pour 150 enfants de moins de 20 ans) conduit à une estimation de 508 enfants pouvant être concernés sur le département.

Nombre d'enfants avec autisme ou autres TED identifié en Charente et estimation selon la prévalence HAS

	Effectif	%
Les suivis en pédopsychiatrie (0-19 ans) - RIM-P2015	104	30%
Les enfants accompagnés en ESMS (ES 2014)	184	52%
Les élèves non suivi par le secteur médico-social (Enquêtes EN 2015-2016)	63	18%
Nombre d'enfants avec TSA recensé	351	100%

Estimation du nombre d'enfants TED (0-19 ans) selon la prévalence HAS (1/150)	508
--	------------

Sources : RIM-P 2015 ; Drees, enquête ES 2014 ; Enquête EN n°3 et 12, 2015 ; Insee RP 2013.

² Données sur la scolarisation en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap, issues des enquêtes EN n°3 et 12.